

le tableau (Mollien 1822 : 375, Lamartiny 1884 : 408, Rançon 1894 a : 421, Rançon 1894 b : 461). Plusieurs espèces domestiques étaient aussi connues : bovinés, caprinés et gallinacés. Le principal animal de bât était l'âne. Les chevaux avaient un statut particulier et ils ont joué un rôle très important dans l'histoire de la région ; ils sont même souvent considérés comme le principal support des hégémonies étatiques qui se sont développées dans la région (Fall 2016 : 361-364). À l'époque de l'empire du Mali, la vallée de la Falémé aurait été conquise parce qu'elle se situait sur la route menant au Djolof, où on trouvait les chevaux dont Soundjata Keita avait besoin (Ly Tall 1977 : 192).

Entre les 17<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, cette faune abondante était souvent une source d'inquiétudes pour les communautés. Les fauves rodaient constamment autour des villages, s'en prenaient aux troupeaux et s'attaquaient même parfois aux voyageurs isolés. Ainsi, Rançon note que lorsque les portes du *tata* n'étaient pas fermées la nuit, les bêtes fauves pénétraient souvent dans les villages pour enlever les chèvres, moutons ou poules (Rançon 1894 a : 421). Généralement, les animaux domestiques passaient la journée hors des murs du village, mais étaient immédiatement rassemblés et reconduits à l'intérieur du *tata* dès qu'une alerte d'attaque était signalée (Park 1996 : 199). Les éléphants, buffles et hippopotames en particulier, étaient très nombreux dans la région et cette présence est significative à travers les toponymes tels que Sansandé (également écrit Sansandig ou Sansanding) qui signifie « enclos à éléphants », ou Dantila qui littéralement signifie « là où sont les buffles » et qu'Abel Chataignier traduit par « au pays de la grande assemblée des buffles mâles » (Chataignier 1963 : 91). On retrouve également la racine du nom buffle dans certains patronymes malinké comme Danfhaka qui signifie tueur de buffles, Damba qui signifie consommatrice de buffle, et Dansokho, qui veut dire perceur de buffles (Chataignier 1963 : 91-92). Dans les régions du sud de la vallée, au début de la colonisation française, il était même possible de payer l'impôt en ivoire d'éléphant (Danfakha 1992 : 2).

#### 4.7. Synthèse sur le cadre environnemental

La rive gauche de la Falémé présente un relief relativement homogène, qui décroît du sud au nord, passant de plus de 129 m à environ 40 m au point de confluence de la rivière avec le fleuve. Ce relief présente quelques zones de plateaux çà et là. Mais globalement, les populations semblent ne pas avoir utilisé ces hauteurs pour bâtir des structures défensives, peut-être s'en sont-ils servis comme refuge en des circonstances particulières ? Par son étirement latitudinal, des variations existent entre les climats au sud et au nord du bassin de la Falémé. La zone sud a une importante pluviométrie et donc une riche et abondante végétation, mais cette végétation diminue en densité et en variété au fur et à mesure qu'on s'élève en latitude. C'est dans cette flore que les communautés prélevaient les matériaux tels que le bois pour construire les *saniés*. Il n'est pas exclu que des haies vivantes aient

également été édifiées autour des villages, même s'il n'en subsiste aucune trace. Dans certains villages, la végétation était volontairement préservée autour du village, afin que par son abondance, elle puisse limiter l'avancée des troupes ennemies.

Les fluctuations climatiques annuelles influençaient les activités des populations, la saison des pluies ou hivernage étant propice aux activités agricoles. La plupart des champs se situant hors des *tata*, l'enlèvement des personnes aux champs ou sur la route de retour au village était un moyen privilégié pour acquérir les captifs. Dans certains cas, ce sont ces champs qui servaient de première ligne de défense des villages. Durant la saison sèche, les pistes devenaient praticables et les marigots étaient franchissables ; c'est alors que se déroulait l'essentiel des activités de rénovation et de construction des habitations. On rénouvait et renforçait aussi les fortifications, car c'était également la saison où les communautés s'attaquaient à leurs ennemis et les captifs acquis au cours de ces attaques étaient introduits immédiatement dans les circuits commerciaux. La saison sèche était donc également une période de foisonnement et d'intenses échanges commerciaux. Il est important de relever que les irrégularités du climat, et surtout de la pluviométrie, influençaient particulièrement la flore et impactaient grandement les activités agricoles. Certaines années, disettes et famines causées par les mauvaises récoltes étaient à l'origine d'expéditions militaires, d'où la nécessité pour les villages de protéger leurs récoltes en construisant des structures défensives. Et inversement, il arrivait aussi que les guerres et l'enlèvement des captifs dépeuplent certaines zones de la main d'œuvre nécessaire pour les cultures agricoles. Enfin, les fortifications pouvaient aussi servir de protection contre les animaux sauvages, particulièrement contre les fauves qui n'hésitaient pas à s'attaquer aux troupeaux.

## Brève histoire du peuplement

Durant l'ère atlantique, de la moitié du 15<sup>ème</sup> jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la vallée de la Falémé a vu naître et se développer différentes entités étatiques. Ces entités avaient pour la plupart une base ethnique. Pendant cette période, le lien entre formation étatique et groupe ethnique est suffisamment indissociable, au point qu'il est difficile de présenter l'un sans évoquer l'autre, tout en gardant à l'esprit que les groupes ethniques sont des « ensembles mouvants » et non des catégories figées (Amselle 1990 : 78). Comme souligné plus haut, nous nommons « royaume », « entité étatique » ou « formation étatique », tous les regroupements communautaires se rapprochant d'un État. La communauté décrit un groupe de population vivant sur une aire géographique plus ou moins délimitée et interagissant mutuellement pour le bien de tous ou pour le profit d'un sous-groupe. Ce groupe de population peut rassembler des individus vivant dans des villages ou des villes plus ou moins proches, partageant un même mode de vie ou pas ; ces individus sont généralement prêts à se mobiliser pour se défendre militairement contre des étrangers qu'ils considèrent comme des agresseurs. Les liens qui les unissent peuvent être basés soit sur une ascendance commune, sur des rapports d'égalité ou de domination entre sous-groupes ou sur la soumission à une autorité.

L'objectif de ce chapitre est de présenter l'histoire du peuplement de la vallée de la Falémé, ce qui permettra d'avoir une vision de la configuration des entités présentes durant la tranche chronologique de l'ère atlantique. Mais avant de s'intéresser aux entités de la période concernée, l'empire du Mali est l'une des entités étatiques du moyen âge africain dont l'existence a eu une incidence sur l'histoire des populations de la vallée de la Falémé. Nous présentons donc la place de la vallée de la Falémé au sein de l'empire du Mali. À partir du 15<sup>ème</sup> siècle, d'autres formations étatiques de moindre taille se sont constituées sur les cendres de l'empire du Mali. Dans la vallée de la Falémé, ces formations sont : le Boundou, le Dantila, le Bélédougou et le Sirimana. Succinctement, on présente leur histoire, le mode de vie des habitants et les relations qu'elles entretenaient avec les autres formations contemporaines. Enfin, nous concluons en présentant les œuvres du Cheick El Hadj Omar Tall et El Hadj Mamadou Lamine Dramé, deux personnages qui ont prêché la révolution islamique dans la région au 19<sup>ème</sup> siècle, à la veille de la colonisation française. Notons au passage que l'ouvrage de Laurent Béranger-Féraud intitulé « *Les peuplades de la Sénégambie. Histoire, ethnographie, mœurs et coutumes, légendes* (1879) » aurait pu être très utile pour présenter les communautés de la vallée de la Falémé, mais il est particulièrement truffé de jugement de valeur, de sorte que l'information historique réelle est parfois complètement dénaturée.

### 5.1. Avant l'ère atlantique : la vallée de la Falémé dans l'empire du Mali

#### 5.1.1. Les sources

L'empire du Mali est une formation étatique qui s'est mise en place vers 1230-1235, après la bataille légendaire de Kirina au cours de laquelle Mari Diata, plus connu sous le nom de Soundjata Keita, vainquit et tua le roi-forgeron Soumangourou Kanté du Sosso. Les principales versions de cette confrontation peuvent être lues dans Charles Monteil (1929 : 291-447). De nombreuses études ont été menées sur l'histoire de cet empire comme celles de Raymond Mauny (1961), Nehemia Levtzion (1980), Djibril T. Niane (1975) et Madina Ly Tall (1977). Toutes ces études font référence aux textes des auteurs arabes tels qu'Al-Omari, Ibn Battuta ou Ibn Khaldun, puis sont complétées par les données issues des traditions orales. Bien que la fiabilité de ces sources arabes, antérieurement et unanimement admises, soit de plus en plus questionnée aujourd'hui (Vernet 2013), il n'en demeure pas moins qu'elles sont un point de passage, quasi-incontournable, pour la recherche historique sur le moyen âge ouest-africain.

#### 5.1.2. La conquête de la vallée de la Falémé par l'empire du Mali

La vallée de la Falémé ne fait pas partie des premiers territoires qui ont composé l'empire du Mali. Son intégration ultérieure à l'empire s'est effectuée par voie de conquête. Selon les traditions historiques, cette conquête fut l'œuvre de Tiramaghan Traoré, l'un des généraux de Soundjata Keita. L'histoire de cette conquête présentée ici a été recueillie en 1971 par Madina Ly Tall auprès du traditionaliste Kélé Monzon Diabaté de Kita (Ly Tall 1977). D'après cette épopée, Soundjata Keita, nouveau souverain après sa victoire sur Soumangourou Kanté, voulait renforcer son armée par l'acquisition des chevaux. Pour cela, il envoya une délégation avec de l'or pour en acheter auprès du roi du Djolof. Ce dernier renvoya la délégation avec des peaux d'antilope, des flèches et une meute de chiens en transmettant ce message Soundjata : « *il n'est qu'un chasseur qui n'a besoin que de peaux d'antilope pour se faire des sandales, des flèches pour tirer sur le gibier et des chiens pour l'aider à le poursuivre.* » (Ly Tall 1977 : 192). À l'écoute de ce message, Tiramaghan Traoré menaça de se faire enterrer vivant si on ne lui permettait pas d'aller venger cet affront. Il leva son armée, marcha sur le Djolof et le vainquit. Au passage, il soumit également les territoires qui deviendront plus tard les emplacements des royaumes du Baniakadougou, du Gangaran, du Bambouck, du Boundou, du Wouli et du Niani.